

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

pour la présentation des textes proposés à la publication

Les articles seront remis sur copie papier paginée. Le fichier conforme au tirage (format Word ou RTF) sera joint à l'envoi, ainsi qu'un résumé de 900 signes maximum, en deux langues dont le français.

Le texte sera écrit en police Times, corps 12. Les citations longues et les notes infrapaginales seront écrites dans le même caractère, corps 10.

Le titre général et les titres de paragraphes seront écrits en caractères romains gras et en minuscules. Autant que possible, ceux-ci ne seront pas numérotés.

Seront portés en italiques : les titres d'ouvrages et de revues, les locutions latines (parfois abrégées) *cf.*, *ca. ead.*, *et al.*, *ibid.*, *id.*, *in*, *infra*, *loc. cit.*, *op. cit.*, *supra*, les mots étrangers, les mots sur lesquels on voudra insister. Les capitales devront toutes être accentuées comme les minuscules. Éviter d'utiliser les caractères gras ou soulignés dans le texte ; remplacer par des italiques ou des capitales.

Citations

Les citations dans la langue du texte courant, ainsi qu'en latin, seront portées en caractères romains. Dans une langue étrangère, elles seront portées en italique.

Les citations courtes seront intégrées au texte courant et placées entre guillemets.

Les citations longues (2 lignes et plus) seront présentées dans un corps inférieur de 2 points avec un retrait à gauche et à droite, séparées du texte par un espace avant et un espace après, et sans guillemets.

On signalera les coupures ainsi que les phrases tronquées au début ou à la fin par des points de suspension encadrés par des crochets en romain [...].

Les références aux manuscrits seront placées à la fin de la citation et présentées comme suit : (fol. 5r^a), (fol. 10v^b-11r^a) ou (fol. 5r^a 3-9), (fol. 10v^b 35-39-11r^a 1-3).

Notes

Les notes se situeront en bas de page, seront numérotées en continu et se composeront chacune d'un seul paragraphe. L'appel de note sera placé avant la ponctuation ou après les guillemets fermant une citation ponctuée. Ne pas introduire d'espace entre l'appel et le signe qui le précède.

Références bibliographiques complètes à porter en notes

Ouvrages (sources médiévales, monographies, etc.)

Les ouvrages seront présentés de manière complète dans l'ordre suivant :

Prénom(s) de l'auteur en minuscules suivi du NOM de l'auteur en capitales accentuées (indications complémentaires, par exemple : éd., trad., éd. et trad.), *Titre de l'ouvrage* (date de la première édition), Commentaires sur l'édition : numéro de l'édition, édition revue, augmentée, traducteur préface, rapports, etc., Lieu de publication : Éditeur (Collection), Date de publication, Numéro de tome, volume, chapitre, partie et/ou de page(s) et de note faisant l'objet de la référence (t. 2, vol. 2, chap. 2, p. 3, n. 5; p. 163-169). Introduire un espace après le point du signe abrégé, qui ne doit jamais être doublé (pp., vv., etc.).

Exemples :

Luis Filipe LINDLEY CINTRA (éd.), *Crónica geral de Espanha de 1344*, 3 t., Lisbonne : Academia portuguesa da história, 1951-1961, 1, p. 95.

Luis GARCÍA DE VALDEAVELLANO, *Curso de historia de las instituciones españolas* (1^{re} éd. 1952), 4^e éd. corrigée et augmentée, Madrid : Revista de Occidente, 1975, p. 20-25.

Articles tirés d'un ouvrage collectif ou des actes d'un colloque

Prénom(s) de l'auteur NOM de l'auteur, « Titre de la contribution », *in* : Enchaîner en reprenant le schéma précédent, avec numéros de pages où se trouve la contribution, numéro(s) de page(s) à laquelle (ou auxquelles) on désire renvoyer plus précisément.

Exemple :

Pascual MARTÍNEZ SOPENA, « Réorganisation de l'espace et conflits de pouvoir : les *pueblas reales* au nord du Duero », *in* : Adeline RUCQUOI (dir.), *Genèse médiévale de l'Espagne moderne. Du refus à la révolte : les résistances*, Paris : Les Belles Lettres, 1991, p. 7-20, p. 14.

Articles de revue

Prénom(s) de l'auteur NOM de l'auteur, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, numéro du tome suivi éventuellement du numéro de fascicule en chiffres arabes placé entre parenthèses, année en chiffres arabes, numéros de pages (voir ci-dessus).

Exemple :

Louis CHALON, « Comment travaillaient les compilateurs de la *Primera crónica general de España* », *Le Moyen Âge*, 82 (2), 1976, p. 289-300, p. 298.

Rappel de références déjà citées

Si l'on renvoie, par rapport à la dernière référence citée :

- au même passage, on emploiera l'abréviation *loc. cit.* ;
- au même auteur et au même ouvrage ou article, on utilisera l'abréviation *ibid.*, suivie des numéros de pages ;
- au même auteur mais à un titre différent, on remplacera son nom par l'abréviation *id.* Ex. : *Id., L'histoire et l'épopée castillane du Moyen Âge. Le cycle du Cid, le cycle des comtes de Castille*, Paris : Honoré Champion, 1976.

Si l'on renvoie à un auteur cité plus haut :

- dans le cas où n'est cité qu'un seul titre de cet auteur, on indiquera : initiale(s) du (ou des) prénom(s) et NOM de l'auteur, *op. cit.* pour un ouvrage, *art. cit.* pour un article, *éd. cit.* pour une édition. Ex : L. CHALON, *art. cit.*, p. 299-300 ;
- dans le cas où sont cités plusieurs de ses travaux, on précisera : initiale(s) du (ou des) prénom(s) et NOM de l'auteur, Titre de l'ouvrage ou de l'article abrégé suivi de trois points de suspension. Ex. : L. CHALON, « Comment travaillaient les compilateurs... », p. 299-300.

N.B. : Les titres d'ouvrages et de revues (en italiques), ainsi que les noms d'institutions, prendront une capitale au premier mot et aux noms propres seulement, quelle que soit la langue. Dans le texte courant, les prénoms seront portés en entier, ou supprimés.